

BTS Communication visuelle, option multimédia - BTS CV

Formations Informatique

Posté par: formations-concours

Publiée le : 13/11/2008 10:33:09

FONCTIONS

Les bouleversements techniques de l'informatique et des moyens de communication ont donné naissance à de nouvelles catégories professionnelles. Parmi elles, le graphisme multimédia définit une pratique particulière du métier de graphiste qui requiert de nouvelles compétences : où la création du **BTS Communication visuelle, option multimédia**. La finalité des créations multimédias, la nature de cette forme de communication et la complexité de l'assemblage des éléments qui la composent exigent des compétences spécifiques du responsable de l'image globale du support. Il doit pouvoir décider des choix stratégiques de communication des informations, des formes visuelles adéquates et de leur organisation, afin de faciliter l'accès aux contenus et l'interactivité du produit. Il doit veiller à respecter le cahier des charges qui fixe les limites de tout projet de création d'un support multimédia. Le titulaire du **BTS Communication Visuelle option multimédia** conçoit, met en œuvre et coordonne la réalisation d'un processus de communication visuelle dans le domaine du multimédia, à partir d'une commande initiale pour laquelle sont précisés les besoins et les contraintes. Cette pratique professionnelle amène à proposer des solutions conceptuelles et stratégiques adaptées aux problématiques de la commande. Il organise les niveaux sémantiques de la communication audiovisuelle avec des contenus linguistiques, des éléments graphiques et plastiques d'origines diverses et du matériel sonore. Ces propositions sont finalisées sur des supports spécifiques à la communication multimédia. Il intervient dans différents domaines comme la conception générale et la mise en forme visuelle de supports multimédias (site intranet et Internet, cédérom, DVD), la conception et la mise en œuvre de systèmes d'identification visuelle (logotype, charte graphique, signalétique) ou encore la création d'image (image fixe, animation, dessin animé, synthèse 3D).

Niveau d'étude requis :

Baccalauréat STI en Arts appliqués, Pour les autres étudiants il est conseillé de suivre une Année de Mise à Niveau en Arts Appliqués (MANAA), Admission après étude du dossier de candidature et entretien. **L'examen :**

| Examen du BTS Communication visuelle | COEFF | DUREE | FORME |
|--|-------|--|-------|
| EPREUVES OBLIGATOIRES | | | |
| Français 4 | 4 | H Ecrit | |
| Langue vivante étrangère I | 2 | 20 mn Oral (a) | |
| Arts visuels et appliqués | 3 | 3 H Ecrit | |
| Dossier de travaux | 4 | 30 mn Oral | |
| Démarche créative (répartie sur deux journées de huit heures en continu) | 6 | 16 H Ecrit | |
| Projet professionnel | 6 | 40 mn Oral | |
| EPREUVES FACULTATIVES | | | |
| Langue vivante étrangère II | 1 | 20 mn Oral (a) | |
| Musique | 1 | 15 mn Oral (a) précédé d'un temps de préparation égal à celui de | |

l'épreuve. **Niveau acquis :**

Le **BTS Communication visuelle** est un Diplôme d'état de niveau Bac + 2. **Débouchés :**

Après un BTS Communication visuelle, vous pourrez collaborer comme salarié ou comme consultant externe à la direction artistique d'une agence ou d'un studio de création de supports multimédias, au sein d'une entreprise, d'une administration, d'une institution, d'une association ou d'une collectivité locale. **Poursuivre ses études après un BTS**

Communication visuelle :

Si votre souhait est de poursuivre vos études, vous aurez le choix entre de nombreuses formations complémentaires post-BTS dans le domaine des arts graphiques.